

**Zeitschrift:** Technique agricole Suisse  
**Herausgeber:** Technique agricole Suisse  
**Band:** 51 (1989)  
**Heft:** 10

**Artikel:** Près d'un tiers des garde-forestiers "rendent leur tablier"  
**Autor:** Luterbacher, R.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1084986>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 22.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

**Formation et manque de main-d'œuvre dans la forêt**

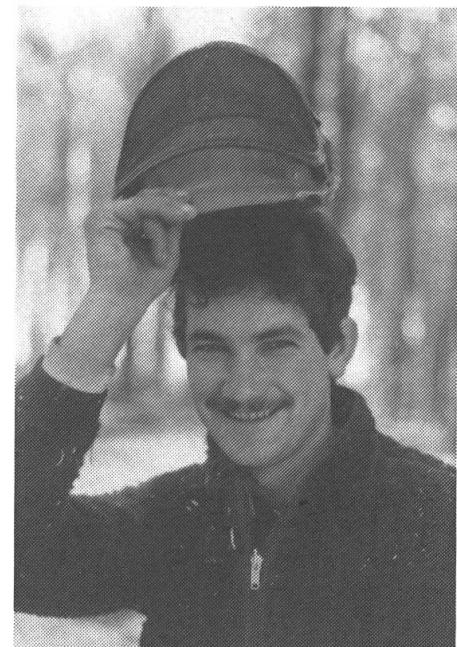
# **Près d'un tiers des garde-forestiers «rendent leur tablier»**

**Le problème du manque de main-d'œuvre préoccupe depuis long-temps déjà les instances forestières. Les raisons qui lui sont rattachées ont été exposées dans plusieurs études. Et ce n'est pas aujourd'hui seulement que des réadaptations de la formation de base sont réclamées. Deux points essentiels d'un concept global concernent la création d'un échelon «Employé qualifié et Maîtrise», ainsi qu'un meilleur équipement forestier en vue des travaux de pointe dans l'exploitation sylvicole.**

Le départ des forestiers formés, la diminution du nombre des apprentis, l'apparition de nouvelles charges et de nouveaux problèmes posés à l'ensemble du personnel forestier, le fait que la profession est jugée, par les statistiques de la SUVA, comme étant la plus dangereuse et que les salaires des garde-forestiers ne sont pas assez attractifs font que la main-d'œuvre manque de manière évidente. Ce n'est donc pas aujourd'hui seulement que, dans la pratique, on souhaite voir la formation de base réadaptée

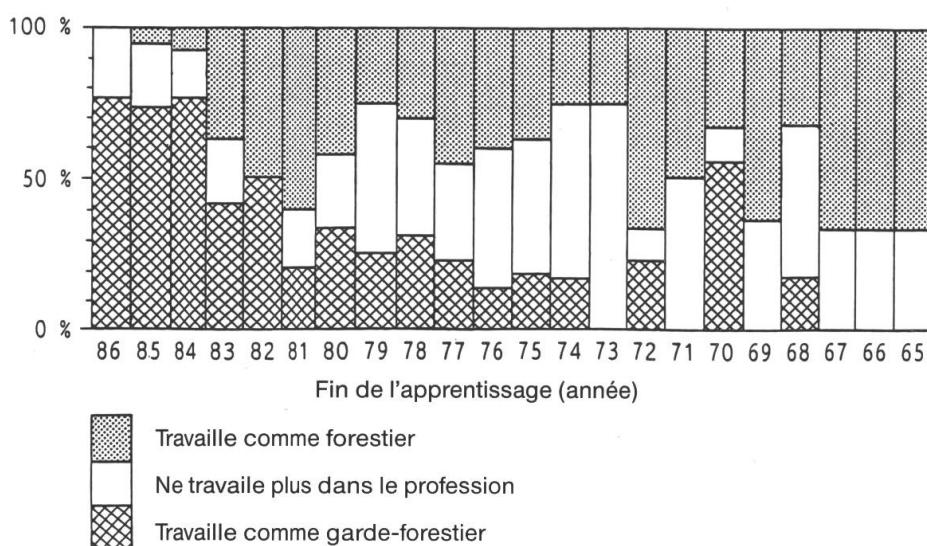
aux nouvelles exigences, se créer des possibilités de cours de perfectionnement et que le personnel formé soit tenu au courant des derniers développements dans tous les domaines par l'intermédiaire de ces cours de perfectionnement.

Différents rapports des années septante dénonçaient déjà la situation, mais ce n'est que durant la dernière décennie que l'élaboration du nouveau concept global de formation parut possible. Des groupes de travail se penchèrent alors sur la question, différents



*Un récent sondage de l'office cantonal des forêts de St-Gall a révélé que 31% des garde-forestiers formés ne travaillent plus dans la profession.*

**Fig 1: Réalité de la situation concernant les promotions, selon un sondage de l'office cantonal des forêts de St-Gall**



organes forestiers demandèrent un examen de la situation, des parlementaires, ainsi que le Conseil fédéral exigèrent que davantage d'attention soit portée à la formation.

## **Le concept global et ses supports**

En vue d'une mise au point du nouveau concept pour la formation en sylviculture, on créa un comité chargé d'élaborer un projet. Ce comité s'est mis en rapport avec tous les cercles professionnels de la branche du bois. Il accompagne, en outre, la «direction du projet» qui sera assurée par



*Avec la création d'un échelon «Employé qualifié et Maîtrise», les garde-forestiers pourront, à l'avenir occuper une place de chef de groupe, ou faire «carrière» comme maître d'apprentissage.*

Visura, un bureau soleurois de conseil en matière d'entreprise. Conjointement à la collaboration directe au projet de la formation sylvicole, le devoir principal des membres du comité consiste à garantir le passage du flot des informations de et vers la pratique. Ainsi, tous les milieux participant à l'élaboration du concept devraient être assurés de leur collaboration.

Depuis une année, ce thème est étudié par l'ensemble des milieux intéressés, à la suite de la mise en place pratique du projet PRO-FOR. Sur la base des travaux préliminaires dans les milieux compétents, le comité du projet a pu, en avril dernier, dresser l'ébauche du concept global concernant la formation, la formation continue et le développement en matière sylvicole. En face des solutions valables, il faut relever deux innovations décisives:

- Grâce à la création d'un éche-

lon «Employé qualifié et Maîtrise», les garde-forestiers pourront, à l'avenir, faire «carrière» dans la forêt. Il leur sera possible d'occuper des postes de chefs de groupe dans les travaux pratiques ou de maîtres d'apprentissage.

- La formation des forestiers doit être hissée à un niveau supérieur. Ainsi, ces derniers seront mieux préparés à assurer des activités comprenant des responsabilités importantes.

La formation de base de la profession ne doit pas, en général, être prolongée. Pour cela, une place plus importante sera réservée aux cours de développement et de formation continue. Le concept global va, maintenant, être soumis à toutes les associations et à toutes les institutions, afin qu'elles puissent prendre position à son sujet.

R. Luterbacher, FZ

## Technique Agricole

### Editeur:

Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture (ASETA)

Werner Bühler, Directeur

### Rédaction:

Ueli Zweifel

**Service de traduction:**  
Christiane de Senarclens

### Adresse:

Case postale 53, 5223 Riniken  
Tél. 056 - 41 20 22  
Fax 056 - 41 67 31

### Régie des annonces:

E. Egloff SA  
Gewerbestrasse 8, 6330 Cham  
Tél. 042 - 41 60 44  
Fax 042 - 41 44 33

**Imprimerie et expédition:**  
Schill & Cie SA, 6002 Lucerne

Reproduction autorisée  
mentionnant la source et  
justificatif

### Parait 15 fois par an:

### Prix de l'abonnement:

Suisse: Fr. 36.- par an  
Gratuit pour les membres ASETA  
Prix individuel pour l'étranger

**Le numéro 11 / 89 paraîtra  
le 13 septembre 1989**

**Dernier jour pour les ordres  
d'insertion: 29 août 1989**

## Liste des annonceurs

Aebi & Co. SA, Burgdorf	couv. 3
Agrar AG, Wil SG	24
Allamand AG, Morges	25
Bachmann, St. Legier	10, 25
Blaser & Cie SA, Hasle-Rüegsau	couv. 2
Bucher-Guyer SA, Niederweningen	1
Erag, Arnegg	3, 23, 25
Früh, Münchwilen	3
Favre SA, Payerne	2, 3, 10, 23, 25
Gloor SA, Burgdorf	2
Ott Gebr., Zollikofen	23
Saillet et Cie, Meinier	22
Schaad Gebr. SA, Subingen	2
VLG, Bern	4
Würgler & Co., Affoltern a. A.	couv. 4
Zumstein SA, Bätterkinden	23